

DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2011

11

Pour vous renseigner, un numéro ►
ou une adresse internet ►
ou votre centre des finances publiques ►
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse ►

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
FINANCES PUBLIQUES



Date limite de dépôt

Internet

Papier

VOS IDENTIFIANTS POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE N° FISCAL	N° FISCAL DE VOTRE CONJOINT	N° TÉLÉDECLARANT

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement en 2011 Indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2012 et la date du déménagement: DATE ► | | | 2011

Adresse	N°	RUE	CODE POSTAL	COMMUNE		
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/>	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT <input type="checkbox"/>		NOM DU PROPRIÉTAIRE	

Déménagement en 2012 Indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement: DATE ► | | | 2012

Adresse	N°	RUE	CODE POSTAL	COMMUNE		
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/>	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT <input type="checkbox"/>		NOM DU PROPRIÉTAIRE	

VOTRE ÉTAT CIVIL

Rectifiez si nécessaire en écrivant sur la ligne au-dessous

	VOUS	CONJOINT
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Corrigez si besoin ►	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénoms	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	► DÉPT COMMUNE PAYS	► DÉPT COMMUNE PAYS

Pour les couples mariés: Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case ►

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case ► OÙ

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Tél: <input type="text"/>	À <input type="text"/>	Le <input type="text"/>
Mél: <input type="text"/>		

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet OÙ

AUCUNE MODIFICATION, AUCUN COMPLÉMENT, DÉCLAREZ PAR SMARTPHONE ►

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
--------	------------------------	-----	--------------------------------------	------------------------------------

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2011

Mariés M Célibataire C
Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
Pacsé(e)s O

Changement en 2011

- Date du mariage/Pacs X | | | | 2011
Indiquez le n° fiscal de votre conjoint
Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2011 B
- Date de divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | 2011
- Date du décès Z | | | | 2011

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

> Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2011 et vous avez un enfant :
- majeur ou marié/pacsé (ou mineur imposé en son nom propre) non rattaché à votre foyer ;
- décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L
- Vous n'avez pas élevé cet enfant pendant cinq années au cours desquelles vous viviez seul mais vous avez bénéficié de la demi-part pour l'imposition des revenus de 2008 à 2010 E
> Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2011 N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % P
Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2011, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :
- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :
- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé après l'âge de 75 ans, remplissait ces conditions ;
- ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2011, remplissait ces conditions W
- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions S
- Vous avez une pension de veuve de guerre G

B I PARENT ISOLÉ

T

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

C I PERSONNES À CHARGE EN 2011

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2011 ou nés en 2011 ou handicapés quel que soit l'âge F
Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G
Année de naissance
Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2011 ou nés en 2011 ou handicapés quel que soit l'âge H
Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I
Année de naissance
Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % R
Année de naissance
Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2011 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J
Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N
Nom, prénoms, date et lieu de naissance

VOS REVENUS CONNUS

VOS REVENUS

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>				
Autres revenus imposables connus <i>préretraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>				
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an : <i>cochez la case</i>	1AI	1BI	1CI	1DI
	COCHEZ >	COCHEZ >	COCHEZ >	COCHEZ >
Revenus d'heures supplémentaires exonérés connus	1AU	1BU	1CU	1DU
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>				

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour recevoir votre prime, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Activité à temps plein exercée toute l'année 2011	1AX	1BX	1CX	1DX
	COCHEZ >	COCHEZ >	COCHEZ >	COCHEZ >
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année	1AV	1BV	1CV	1DV
<i>y compris heures supplémentaires exonérées</i>				

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montant connu du RSA « complément d'activité » <th style="text-align: center;">FOYER</th> <th style="text-align: center;">1^{RE} PERS. À CHARGE</th> <th style="text-align: center;">2^E PERS. À CHARGE</th>	FOYER	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1BL	1CB	1DQ

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

Total des pensions, retraites, rentes connues <th style="text-align: center;">VOUS</th> <th style="text-align: center;">CONJOINT</th> <th style="text-align: center;">1^{RE} PERS. À CHARGE</th> <th style="text-align: center;">2^E PERS. À CHARGE</th>	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CO	1DO
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO		

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance <th style="text-align: center;">moins de 50 ans</th> <th style="text-align: center;">de 50 à 59 ans</th> <th style="text-align: center;">de 60 à 69 ans</th> <th style="text-align: center;">à partir de 70 ans</th>	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
	1AW	1BW	1CW	1DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche*

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 19 %	2DA
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH	2EE
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT <i>ne le déduisez pas</i>	
Revenus des actions et parts	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA et distributions perçues via votre entreprise	2FU
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans	2CH
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT	
Revenus de valeurs mobilières et distributions	2TS
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	2GO
Intérêts et autres revenus assimilés	2TR
AUTRES	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH
Frais venant en déduction	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables	2BG
Déficits des années antérieures non encore déduits :	
..... 2AA <input type="text" value="06"/>	2AL <input type="text" value="07"/>
..... 2AM <input type="text" value="08"/>	2AN <input type="text" value="09"/>
..... 2AQ <input type="text" value="10"/>	2DM
Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %)	

3 I PLUS-VALUES DE CESSIION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

GAINS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU À 19 % *quel que soit le montant de vos cessions de l'année 2011*

Plus-value	3VG	Perte 2011	3VH
------------------	-----	------------	-----

En cas de pertes antérieures à 2011 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE
<i>Adresse de la location</i>	
Revenus fonciers imposables	4BA
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF
Si vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale, cochez la case	4BZ
	COCHEZ >

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i>	0XX
---	-----

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.

